

RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

LE CONSEIL MUNICIPAL SE RÉUNIRA A LA MAIRIE,

LE MARDI 14 MAI 2024

à 20 h 30 à la Mairie

ORDRE du JOUR

INTERCOMMUNALITÉ

1. Constitution d'un groupement de commandes pour le renouvellement des prestations de télécommunications entre Terres de Montaigu/CIAS/Communes
2. Constitution d'un groupement de commandes pour le renouvellement des prestations de gestion et maintenance des infrastructures du système d'informations entre Terres de Montaigu/CIAS/Communes
3. Solidarité financière : Projet d'avenant à la convention de reversement de la taxe foncière économique avec Terres de Montaigu

AFFAIRES GÉNÉRALES

4. EPF de Vendée : Présentation du compte-rendu (CRAC) 2023 pour le secteur des Lilas
5. Dénomination d'une impasse

FINANCES

6. Fixation des tarifs 2024/2025 pour la restauration scolaire
7. Amendes de police 2024 : demande de subvention pour des aménagements routiers
8. Créances éteintes

RESSOURCES HUMAINES

9. Création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps complet

INFORMATIONS DIVERSES

- Décisions du Maire
- Bilan d'activités de la Médiathèque